

**REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE SAINT DIZIER MASBARAUD**

Publié le

SLOW

ID : 023-200085314-20221026-2022081-DE

D2022/081

SEANCE DU 26 OCTOBRE 2022

L'an deux mille vingt deux, le vingt-six

Le Conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à 20 h 00 à la mairie de Saint Dizier Leyrenne, 23400 Saint Dizier Masbaraud sous la présidence de Monsieur Joël ROYERE, Maire.

Nombre de Conseillers

Présents :

en exercice : 17

Présents : 16

Représentés : 0

Votants : 16

Abst. : 0

Exprimés : 16

Oui : 16

Non : 0

Mmes CHABRIER Isabel, DEMARGNE Céline, MAINGOUTAUD Elodie, PRADEAU Carine, ROYERE Julie, SALADIN Christine, SIMONET Laura,
MM. AUMEUNIER Sébastien, COUCAUD Thierry, DURUDAUD Patrick, KAPLAN Iskender, LAROCHE Michel, MARGOT Manuel, PETIT-COULAUD Bastien, ROYERE Joël, SCAFONE Dominique

Excusés :

Mmes LEGRAND Coline,

Assiste à la séance du Conseil municipal :

Mme Laure MARITAUD, responsable des affaires générales

Secrétaire de séance : M. Dominique SCAFONE**OBJET : Attribution de subventions aux associations**

M. le Maire présente au Conseil municipal des demandes de subvention de la part de certaines associations. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal à l'unanimité :

- Décide d'accorder les subventions suivantes au titre de l'exercice 2022 :

ASSOCIATION	VOTE 2022
ASSD Saint Dizier Leyrenne	2 400.00 €
JM France de Creuse – Délégation de Bourgneuf / Faux la Montagne	100.00 €

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus,
Pour extrait conforme,

Le Maire, Joël ROYERE

Le Secrétaire de séance, Dominique SCAFONE

Certifié exécutoire la présente le date du 27/10/2022

